		GARÇONS.		FILLES.		ÉLÈVES.
		Solvables.	Indigents.	Solvables.	Indigentes	
1er arrondiss.	Luxembourg.	»	»	124	»	124
	Remich . .	28	»	»	»	28
	id. . .	»	»	16	»	16
2e »	Larochette .	30	2	»	»	32
3e »	Esch s/A. .	37	3	»	»	40
	id. . .	»	»	36	»	36
4e »	Vianden . .	24	2	»	»	26
5e »	Wiltz . . .	54	6	»	»	60
	TOTAUX . . .	173	13	176	»	362

L'assiduité scolaire était très régulière.
La conduite des élèves était très bonne.

5. Personnel enseignant.

a) *Nombre et répartition.*

Le personnel enseignant des écoles primaires supérieures publiques se composait de 18 membres.

Les écoles de garçons étaient dirigées par 9 instituteurs, dont 1 ecclésiastique.

Les écoles de filles étaient dirigées par 9 institutrices, toutes religieuses.

Dans le chiffre des instituteurs sont compris 2 membres qui n'étaient pas attachés d'une manière exclusive aux établissements où ils enseignaient : l'un est l'ecclésiastique mentionné ci-dessus, qui était chargé du cours d'histoire en même temps que de celui de la doctrine chrétienne ; l'autre est un laïque, qui enseignait seulement le dessin et le chant.

Le personnel enseignant se répartit comme suit entre les différentes écoles :